

L'Observatoire

Agence de Développement Touristique de la Drôme

Les Néerlandais

2013-2017



LES PAYS-BAS

- population : 16,8 millions d'habitants
- capitale : Amsterdam (780 000 habitants)
- superficie : 41 500 km²

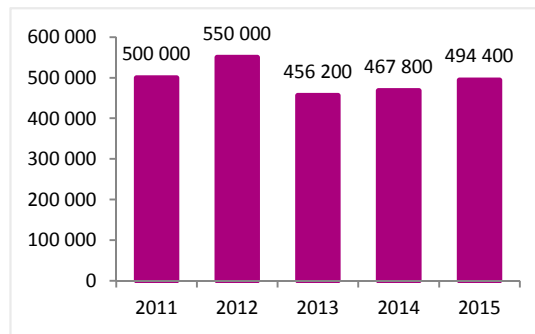
AMSTERDAM - VALENCE : 1 045 km

LES DONNÉES GÉNÉRALES

Les nuitées

494 000 nuitées néerlandaises sont comptabilisées en moyenne chaque année dans les principaux hébergements marchands drômois.

Cela représente 50% des nuitées étrangères réalisées dans la Drôme, ce qui fait la 1ère nationalité étrangère du département.



La clientèle néerlandaise occupe des positions différentes selon les types d'hébergement :

- 1ère nationalité présente dans les campings (64% des nuitées étrangères annuelles),
- 5ème nationalité étrangère présente dans les hôtels drômois avec 10% des nuitées étrangères annuelles des hôtels.

En 2017, les nuitées provenant des Pays-Bas dans la Drôme représentent 18% des nuitées néerlandaises réalisées en Auvergne-Rhône-Alpes.

Les arrivées

En moyenne, ce sont près de **85 000 personnes** de nationalité néerlandaise qui sont accueillies au sein des principaux hébergements marchands drômois sur une année.

Cela représente 29% des arrivées étrangères, ce qui classe les Pays-Bas au 1er rang.

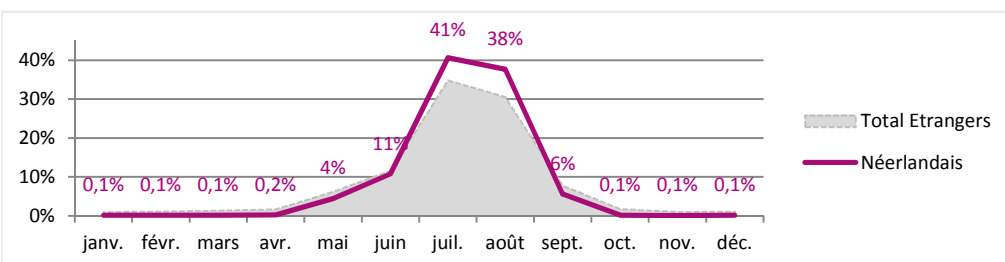
Les séjours

La durée moyenne de séjour des touristes néerlandais dans la Drôme est de **5,8 jours**.

Cela fait des Néerlandais la nationalité qui séjourne le plus longtemps dans le département.

La saisonnalité

Répartition annuelle des nuitées néerlandaises et des nuitées étrangères totales (en %)



DONNÉES DE CADRAGE

Moyennes 2013-2017

Les touristes étrangers dans la Drôme

980 000 nuitées étrangères

- 1- Pays-Bas (50%)
- 2- Belgique (17%)
- 3- Allemagne (11%)
- 4- Grde-Bretagne (5%)
- 5- Suisse (5%)

295 000 arrivées étrangères

- 1- Pays-Bas (29%)
- 2- Belgique (17%)
- 3- Allemagne (15%)
- 4- Suisse (8%)
- 5- Grde-Bretagne (8%)

Durée moyenne de séjour de 3,3 jours

- 1- Pays-Bas (5,8 j.)
- 2- Belgique (3,4 j.)
- 3- Allemagne (2,4 j.)
- 4- Grde-Bretagne (2,3 j.)
- 5- Suisse (2 j.)

2/3 des nuitées étrangères se déroulent sur juillet et août

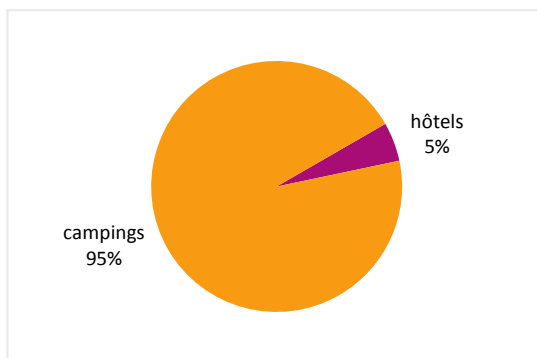
La clientèle néerlandaise a une saisonnalité plus marquée avec près de 80% des nuitées réalisées sur les 2 mois d'été. Le maximum des nuitées est enregistré en juillet.

LE DÉTAIL DANS LES HÉBERGEMENTS

Les hébergements

Les campings sont le 1er mode d'hébergement des touristes néerlandais dans la Drôme (95% des nuitées annuelles).

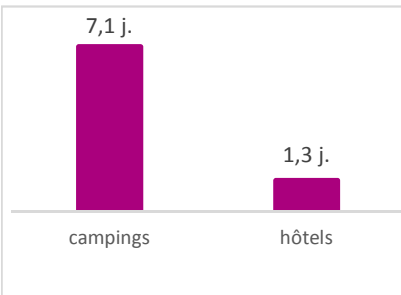
5% des nuitées ont lieu en hôtels.



Répartition des nuitées étrangères par type d'hébergement

- 1 - campings (74%)
- 2 - hôtels (26%)

Les durées



La durée moyenne des séjours est très variable selon les types d'hébergement :

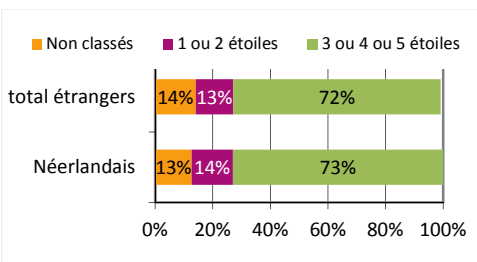
- Les séjours les plus longs ont lieu en campings (7,1 jours)
- Les Néerlandais restent en moyenne 1,3 jours en hôtels.

Durée moy. de séjour des étrangers selon le type d'hébergement

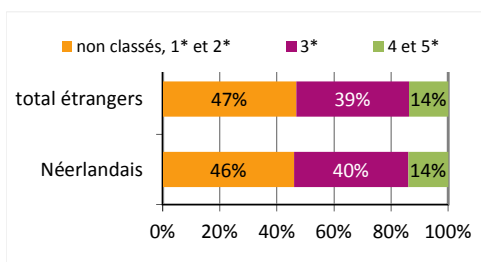
- . 6,3 j. en campings
- . 1,4 j. en hôtels

Le confort

Les campings



Les hôtels



73% des nuitées néerlandaises en camping ont lieu dans des établissements 3, 4 ou 5*.

et 54% des nuitées néerlandaises en hôtels ont lieu dans des établissements de catégorie supérieure à 3*.

LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

Dans la Drôme, 2 249 résidences secondaires sont détenues par des étrangers (12% du total). Parmi elles, 313 résidences secondaires drômoises appartiennent à des Néerlandais soit 14% du nombre total de résidences secondaires détenues par des étrangers.

Cela en fait la 3ème nationalité étrangère détentrice de résidences dans le département.

Les résidences secondaires détenues par des étrangers

- 1 - Belgique (31%)
- 2 - Suisse (18%)
- 3 - Pays-Bas (14%)
- 4 - Grde-Bretagne (13%)
- 5 - Allemagne (10%)
- Autres pays (12%).

Éléments méthodologiques

Les données relatives au tourisme des étrangers dans la Drôme sont issues des enquêtes réalisées dans les principaux hébergements marchands observés :

- les hôtels et les campings (enquêtes de fréquentation INSEE, annuelle pour les hôtels et de mai à septembre pour les campings),⁽¹⁾ Les données sont des moyennes calculées sur les années 2013 à 2017. Les données par nationalités ne sont pas disponibles pour les hébergements collectifs.

Les données relatives aux résidences secondaires détenues par des étrangers ont pour origine la Direction Générale des Impôts / Atout France (ex ODIT France)/CRT Rhône-Alpes. Il s'agit des données 2011.

⁽¹⁾ A noter : en 2013, l'INSEE a revu le zonage touristique des départements (la Drôme est passée de 5 à 3 zones) et a introduit dans son panel les établissements non classés. Ceci a entraîné une rupture de série ne rendant pas la comparaison possible avec des données antérieures à 2012. Pour cette raison, l'INSEE a retravaillé (rétrapolé) les données à partir de 2010 ce qui explique les écarts avec les chiffres présentés les années précédentes.

AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA DRÔME

8 rue Baudin -CS 40531 - 26004 VALENCE Cedex
TÉL. : 04 75 82 19 26 - FAX : 04 75 56 01 65

Contact obs. : Léa DAVID
ldavid@ladrometourisme.com

Retrouvez l'ensemble de nos publications :
www.observatoire.ladrometourisme.com